



## La Métropole et la ville d'Amiens signent une convention de partenariat avec le FIPHFP pour soutenir une politique handicap ambitieuse

Ce mercredi 23 octobre, le maire d'Amiens et le président d'Amiens Métropole, ont signé une convention triennale (2019-2022) avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

A cette occasion, le FIPHFP, la Banque des Territoires, la Métropole d'Amiens et la Fédération Française Handisport ont également officialisé leur soutien à M. Redouane Hennouni, athlète amiénois en vue des Jeux Paralympiques de Tokyo en 2020.

La signature de ces partenariats témoigne de l'engagement du territoire Amiénois en faveur des personnes en situation de handicap.

### Une convention qui conforte la politique handicap ambitieuse d'Amiens Métropole

La Métropole d'Amiens est l'employeur unique des agents de la ville, du CCAS et de la communauté d'agglomération, ce qui représente plus de 3 850 personnes exerçant tous les métiers de la fonction publique territoriale.

La collectivité est l'une des premières à s'être engagée dans un partenariat avec le FIPHFP en 2010. Elle est aujourd'hui un employeur reconnu pour son expertise en matière de prise en charge de la question du handicap chez ses collaborateurs. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, elle enregistrait un taux d'emploi légal de 8.08 %.

La convention signée avec le FIPHFP prévoit un soutien aux mesures que la collectivité prévoit pour maintenir et intégrer des agents en situation de handicap parmi ses effectifs. Elle compte 7 axes :

1. **Projet et politique handicap** : Un engagement réaffirmé et une politique handicap durable
2. **Gouvernance et organisation** : Assurer le pilotage et le déploiement de la convention
3. **Accessibilité** : Veiller à la prise en compte de l'accessibilité pour tous
4. **Recrutement** : Poursuivre la qualification et le recrutement externe de personnes handicapées
5. **Maintien dans l'emploi** : Poursuivre l'identification et l'accompagnement des agents en situation de handicap ou ayant des difficultés de santé au travail
6. **Communication** : Informer et sensibiliser l'ensemble des agents de la collectivité
7. **Innovation** : Accompagner les personnes en situation de handicap dans la qualification et vers un nouveau métier

Pour atteindre ces objectifs le FIPHFP apportera un financement de 733 894 € et la Métropole un auto-financement de 1 691 874 €.

La convention porte sur les années 2019 à 2022. Elle prévoit notamment le recrutement de 31 travailleurs en situation de handicap (dont 11 apprentis) ainsi que 193 aménagements de postes.

## Un partenariat pour soutenir Redouane Hennouni, athlète amiénois de haut niveau

A l'occasion de la signature de leur convention, le FIPHFP et Amiens Métropole souhaitent mettre en valeur le projet de M. Redouane Hennouni, athlète amiénois évoluant au sein du club AUC Athlétisme. Il ambitionne de représenter la France lors des championnats du monde World Para Athletics de Dubaï en novembre 2019 et des Jeux Paralympiques de Tokyo en 2020.

Il a débuté sa carrière sportive à haut niveau très jeune en pratiquant le patinage. A l'âge de 13 ans, il est victime d'un accident sportif qui occasionne des lésions cérébrales et une hémiplégie. En dépit d'un handicap qui aurait pu le priver de la faculté de marcher, il poursuit sa pratique sportive et s'oriente vers l'athlétisme.

A l'aube de ses trente ans le jeune homme est titulaire du palmarès suivant :

- Champion d'Europe sur 1500m T38<sup>1</sup> en Aout 2018
- Champion de France Indoor du 1500m T38 en 2018 et 2019
- Champion de France Estival du 1500m T38 en 2018
- Champion de France de cross Handisport 2019
- Vainqueur des Meetings Internationaux Handisport de Talence et de Charlety 2018

Redouane Hennouni contribuant au rayonnement international du territoire mais également à la promotion de l'inclusion des personnes en situation de handicap, la métropole d'Amiens et le FIPHFP ont mobilisé leurs partenaires de la direction Hauts-de-France de la Banque des Territoires et la Fédération Française handisport. Ensemble, ils apporteront un soutien de 14 000 € à son projet sportif, qui permettra de financer du matériel d'entraînement et ses déplacements.

La Banque des Territoires est fière d'accompagner Redouane Hennouni dans son parcours, qui incarne une inclusion réussie et est en pleine adéquation avec les valeurs de la Banque des Territoires. Son exemple constitue aussi une source d'inspiration pour nos équipes.

### A propos du FIPHFP

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...).

Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,61 % en 2018.

---

<sup>1</sup> En Athlétisme handisport, la catégorie rassemble les sportifs atteints de déficiences d'origine cérébrale pratiquant la course (ou les disciplines de lancer) en position debout

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc DESJARDINS : « il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts et représentée en Région par sa Banque des Territoires.

Contact presse FIPHFP :

Romain Jacquet – [romain.jacquet@tbwa-corporate.com](mailto:romain.jacquet@tbwa-corporate.com) - 06 87 28 88 37

### À propos de la Banque des Territoires :

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse Banque des Territoires Hauts-de-France – Groupe Caisse des Dépôts :

Eric Naepels – [eric.naepels@caissedesdepots.fr](mailto:eric.naepels@caissedesdepots.fr) – 06 08 57 31 78

 [@BdT\\_HtsDeFrance](https://twitter.com/BdT_HtsDeFrance)

### À propos d'Amiens Métropole :

La communauté d'Agglomération Amiens Métropole a été créée le 1er janvier 2000. Amiens Métropole regroupe 39 communes et 178 892 habitants dont 132 479 amiénois, sur un territoire de 350 km<sup>2</sup>. Depuis sa création, Amiens Métropole n'a cessé de s'étendre, 6 nouvelles communes ont rejoint Amiens Métropole au 1er janvier 2018 (Cardonnette, Ferrières, Querrieu, Saint-Vaast-en-Chaussée, Seux, Vaux-en-Amiénois). Elle représente la 31e communauté d'agglomérations la plus peuplée de France.

Lieu privilégié de localisation de grands groupes industriels (Clarins, Dunlop, Goodyear, Plastic Omnium, Procter & Gamble, Unither, Valéo...) et d'activités tertiaires à forte valeur ajoutée (Business & Decision, CCA International, CGI, Groupama Banque...), Amiens Métropole a contribué à créer un véritable tissu d'entreprises intégrant l'ensemble des fonctions de management, de développement de production, de R&D, de tertiaire supérieur...

La mutualisation des services permet aux communes et communautés de mettre en commun leurs moyens humains et matériels affectés à certaines de leurs compétences.

Contact presse Amiens Métropole :

Michel COLLET - [m.collet@amiens-metropole.com](mailto:m.collet@amiens-metropole.com) – 06 64 52 26 56

### À propos de la Fédération Française Handisport :

La Fédération Française Handisport a été créée en 1954. Elle porte un message qui dépasse le cadre de ses missions premières autour de l'organisation du handisport : un modèle de société, une certaine idée de la personne. La fédération compte 35 000 licenciées et plus de 60 000 pratiquants elle est organisée en 4 pôles d'action :

- Sport bien-être et loisirs

La Fédération offre grâce à ses clubs un très large choix de disciplines de loisirs et de plein air, en phase avec les attentes du grand public.

- Jeunes et le développement

La FFH propose, coordonne et structure de nombreuses actions en faveur des jeunes, notamment en collaboration avec l'UNSS (Union Nationale du Sport scolaire). Ces actions s'inscrivent dans un programme de développement : les grands événements tels que les Jeux Nationaux de l'Avenir organisés tous les deux ans en alternance avec le Grand Prix National des Jeunes, illustrent cette volonté de favoriser la pratique chez les jeunes.

- Formation

Créé en 2007, l'objectif du Centre National de Formation Handisport est d'améliorer l'encadrement des personnes handicapées dans leurs pratiques sportives. Pour cela, de nombreux stages de formation des cadres sportifs, de détection et de haut niveau sont organisés par le CNFH ainsi que des formations à destination des entreprises dans le cadre de leur politique d'insertion des collaborateurs handicapés.

- Haut niveau

La France compte 250 sportifs inscrits sur les listes de haut-niveau qui participent aux championnats nationaux mais également aux championnats européens ou mondiaux. La France se classe au 16e rang international aux Jeux Paralympiques d'été à Londres en 2012, et au 10e rang, par le nombre global de médailles, aux Jeux d'hiver de Vancouver en 2010. La France compte 250 sportifs inscrits sur les listes de haut-niveau qui participent aux championnats nationaux mais également aux championnats européens ou mondiaux. La France se classe au 16e rang international aux Jeux Paralympiques d'été à Londres en 2012, et au 5e rang, aux Jeux d'hiver de Sotchi en 2014.

Contact presse FFH :

Hélène HAVERLAND – [h.haverland@handisport.org](mailto:h.haverland@handisport.org) – 06.26.38.66.51

. **À propos d'AUC Athlétisme :**

Amiens Université Club Athlétisme est un club sportif créé dans les années 1960 par des universitaires amiénois. Aujourd'hui, l'association est indépendante de l'université. C'est une structure sportive de haut niveau qui forme et accompagne des athlètes de niveau national et européen.

Parallèlement à son activité de haut niveau l'association, qui compte plus de 800 adhérents, a développé des partenariats dans le but de promouvoir la pratique du sport chez les personnes atteintes d'affection de longue durée et chez les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville amiénois.

Contact presse AUC Athlétisme :

Christophe GUIBON - [auc.athletisme@wanadoo.fr](mailto:auc.athletisme@wanadoo.fr) – 06 64 52 26 56